

- Assemblée Générale
- Sécu, risque de privatisation page 2
- «La Sociale» de Gilles Perret projection-débat à Narbonne page 3
- En mars, mobilisons-nous ... page 4

Journal des retraités FSU de l'Aude

Prendre de la hauteur...

Le sort des citoyen.nes de ce pays est-il vraiment un enjeu de la campagne électorale ? Sans risque de se tromper, on ne trouve pas dans les interventions des candidat.es une expression lisible qui place les citoyen.nes au cœur de leur réflexion.

L'espace médiatique est saturé par les affaires. D'escalade de mots en jeu de massacre, on est à jeun d'un vrai débat d'idées, d'une confrontation de programmes. Plus personne ne sait où va cette campagne, indigeste en bien des points.

Les vrais sujets sont évités, ceux qui comptent dans la vie de chacun.e d'entre nous. Pour nous, à la FSU, c'est bien le sort de tou.tes les citoyen.nes qui nous importe. C'est à nous tou.tes d'exprimer nos attentes pour le modèle de société que l'on souhaite.

La santé et la couverture maladie sont des préoccupations de tou.tes les Français.es. Une récente journée à la Mutualité ouvrait une perspective positive sur cette préoccupation avec les interventions de quelques candidats. Le soufflet est vite retombé !...

Le 21 mars, la FSU 11 propose de réfléchir sur la Sécurité Sociale, notre bien commun, à travers la projection du film «**La Sociale**» qui retrace son histoire depuis 1946.

Le 30 mars, au-delà de nos revendications en terme de pouvoir d'achat des pensions, l'accès aux soins pour tou.tes sera au centre de la journée d'action unitaire initiée par le « groupe des neuf ».

Deux dates dont nous devons nous saisir pour réaffirmer la solidarité intergénérationnelle et nous faire entendre sur nos conditions de vie.

Alain Cazanave

Dans cette période de grave incertitude politique marquée par les «affaires» et une arrogance inquiétante du FN, notre syndicalisme retraité doit approfondir sa réflexion sur la place qu'il doit occuper sur la scène sociale et sur les choix qu'il entend défendre.

C'est ce que nous entendons poursuivre lors de notre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des retraité.es des syndicats de la FSU 11

le 21 mars, à partir de 9 h 30, à la **MJC de Narbonne**, Place Salengro

avec **Michel ÉTIÉVENT**

Il nous parlera de l'avènement de la Sécurité Sociale, des conditions de sa mise en œuvre et en particulier d'Ambroise CROIZAT qui en fut une cheville ouvrière.

Ordre du jour :

- 9 h 30 : accueil
- 10 h : réflexion sur le syndicalisme des retraité.es
 - ♦ quel apport dans la réflexion fédérale ?
 - ♦ quelles relations intersyndicales ?
 - ♦ quelle place dans les institutions ?
 - ♦ quels rapports avec les élu.es ?
- 11 h 15 : actions
 - ♦ un questionnaire comme outil militant et pour mieux évaluer la situation
 - ♦ une action intersyndicale le 30 mars à l'initiative du «groupe des neuf».
- 11 h 45 : questions diverses
- 12 h 15 : repas pris en commun,
- 14 h : la Sécurité sociale. Historique et perspectives.

Conférence et débat animés par Michel ÉTIÉVENT

venez nombreuses et nombreux en cette occasion

10 euros pour le repas pris sur place

inscription avant le vendredi 17 mars auprès de

Jean MARTIGNOLLES - jean.martignolles@orange.fr - tél 0468230931

Josette TRILLES - josette.trilles@orange.fr - tél: 0468250897

@ Communiquer avec nos adhérent.es

Pour faciliter cette démarche, et permettre également quelques économies, nous souhaiterions que celles et ceux qui ne nous ont pas encore communiqué leur adresse mail le fassent sans plus tarder. Par avance, merci.

Sécu, risque de privatisation ?

En proposant une Sécurité sociale centrée sur les gros risques, François Fillon a déclenché une levée de bouclier ; pour autant était-il hors du temps ? Les patients sont pris en charge à 100 % par la Sécu lorsqu'ils sont victimes d'affections dites de longue durée (ALD), les frais hospitaliers sont remboursés à 90 %. Par contre les soins de ville sont couverts à moins de 50 % et ce taux a diminué dans la dernière période. Le candidat présumé de la droite ne proposait donc qu'une accélération de la tendance à laisser la place aux complémentaires pour la prise en charge des « soins courants »,

Pour le sociologue et chercheur en économie de santé, Frédéric PIERRU*, c'est toute la philosophie du système qui subit une mise en cause, pour passer d'un dispositif solidaire vers un système d'assistantat réservé aux plus pauvres.

Les complémentaires officialisées

L'ANI (accord national interprofessionnel) a été adopté sous la présidence de F. Hollande. Il contraint le patronat à participer à hauteur d'au moins 50 % aux complémentaires de leurs salariés. Cet accord officialise les mutuelles, institutions de prévoyance et également les assureurs privés, comme acteurs de la couverture santé. De plus, ce transfert, limité à un « panier de soins », s'accompagne de nombreuses inégalités qui poussent les assuré.es qui en ont les moyens à souscrire des « sur-complémentaires ». La MGEN qui avait jusque là plutôt bien résisté, en est venue à moduler les cotisations en fonction de l'âge, ce dont les retraité.es font les frais. Elle propose également une couverture optionnelle.

Des dérives qui s'accroissent

Pour F. Pierru, lorsqu'un système vertueux, basé sur la solidarité (cotiser suivant ses moyens et recevoir suivant ses besoins) est mis en compétition avec un dispositif marchand (paiement en fonction du risque couvert), c'est ce dernier qui prend le dessus. Le choix des mutuelles de propositions optionnelles pour résister aux pressions du marché, en atteste. Toutes ont révisé leurs prélèvements à la hausse pour faire face à de nouveaux besoins. De concurrentiel, le système le devient de moins en moins : les règles assurantielles faisant obligation d'une solide assise financière ont entraîné des regroupements auxquels la plupart des mutuelles ont dû se résoudre. La MGEN n'y a pas échappé (avec Harmonie Mutuelle). Plus le système s'installe et se renforce, plus les moyens de lobbying se développent, plus il est difficile politiquement de revenir en arrière.

Un acquiescement inquiétant

Dans ce contexte, au lieu d'exiger une prise en charge élargie par la Sécurité sociale, les mutuelles elles-mêmes revendiquent un élargissement de leurs prérogatives. Pour Thierry Beudet, président de la MGEN et de la Mutualité française, « la mutualité doit être au centre de la protection sociale en France ». Pariant sur la capacité des différents acteurs (professionnels de santé, complémentaires, organisations de patients) à réguler le système, il s'élève contre une administration jugée tatillonne. On est loin de l'exigence que formulait la MGEN d'une meilleure couverture par la Sécurité sociale.

Vers un 100 % Sécu ?

Pourtant bien des raisons nous y incitent. Les inégalités sont patentées. Les coûts des complémentaires sont plus élevés.

Les frais de gestion s'élèvent à 6 % des finances engagées pour la Sécurité sociale et à 20 % pour les complémentaires. Les assurances privées accroissent leur part dans le marché des complémentaires. De 19 % en 2001, elles en couvraient 28 % en 2014.

La logique voudrait qu'on s'oriente vers une prise en charge à 100 % par la Sécu des dépenses utiles de santé. Pourtant cet objectif est aujourd'hui peu défendu. Toutefois des voix s'élèvent dans ce sens. Entre autres, celle du professeur Grimaldi qui, dès 2012, demandait que s'instaure un vrai débat sur les questions de santé. Mais il n'est plus isolé. La FSU en a fait un objectif revendicatif. Elle entend le faire partager par le mouvement syndical, divisé sur la question.



La section départementale de la
Fédération Syndicale Unitaire
(FSU)
organise une projection
suivie d'un débat :

La Sociale
un film de Gilles Perret

Le débat sur la Sécu est lancé !

70 ans plus tard, il est temps de raconter cette belle histoire de « la Sécu ». D'où vient-elle, comment a-t-elle pu devenir possible, quels sont ses principes de base, qui en sont ses bâtisseurs, qu'est-elle devenue au fil des décennies ... et quelles nouvelles menaces pèsent sur elle ?

Rappeler
l'histoire et la
transmettre.
C'est le choix
que fait la
FSU.

**Au cinéma CGR de NARBONNE, mardi 21 mars,
à 20 heures précises. Prix de la séance : 4 €**
**Après la projection du film, débat animé par
Michel Étiévent, historien et biographe d'Ambroise Croizat**
Réservation fortement conseillée :
*Sur le site du CGR Narbonne, activer l'onglet « réservation » et suivre la
procédure indiquée. Possible aussi dès maintenant aux guichets du CGR.*

Il est important de réserver sa place très vite, sur le site du CGR Narbonne, car, partout où le film est passé, le succès a été très grand et dans plusieurs endroits, il n'y a pas eu de place pour tout le monde! Rien de plus facile !

Se connecter sur le site du CGR, suivre les indications et imprimer la feuille sur laquelle figure le flash code qui vous servira à accéder à la salle attribuée, laquelle sera d'autant plus grande que les préventes sur internet ou sur place plusieurs jours avant le 21 mars auront été nombreuses.

Le soir de la projection, pour éviter la longue file d'attente au CGR, avoir son sésame sera un petit plus.

Suite **SÉCU** :
risque de
privatisation

Une histoire mouvementée

Depuis sa création inscrite dans les choix du CNR en 1946 et grâce à l'action du ministre Ambroise CROIZAT, la Sécu vivement contestée par la droite, est restée un enjeu de luttes de classe.

Ce 21 mars, Michel Étiévent et le film de Gilles Perret viendront nous rappeler les péripéties de sa création, ce qu'elle a apporté au monde du travail. Il nous appartient de poursuivre ce combat.

Guy Ayats

* F. Pierru, sociologue au CNRS, spécialiste des questions de santé. Est intervenu lors de l'AG des retraités du SNEs fin janvier à Paris. Il est parfois interlocuteur des émissions TV sur la santé.

**Le 30 mars,
mettre au
cœur du débat
public nos
préoccupations
et nos
revendications...**

Les retraité.es sont, depuis des années, dans le collimateur d'une politique d'austérité et de régression sociale...

De réforme en réforme, de **blocage des pensions** en mesures fiscales... pour de nombreuses et nombreux retraité.es du secteur public comme privé, **la perte du pouvoir d'achat** se chiffre à environ 20 % sur les vingt dernières années !

Il est insupportable de relever régulièrement que les grands médias nationaux choisissent d'ignorer cette situation et préfèrent nous présenter comme des nantis alors que, dans le même temps, les caisses maladies constatent une aggravation des retards ou des difficultés dans la prise en charge des soins et que des associations caritatives alertent sur un accroissement inquiétant de la pauvreté chez les retraité.es.

Et cette détérioration des conditions de vie touche principalement les femmes dont les pensions sont inférieures de 40 % à celles des hommes - autre réalité bien souvent occultée !

Pour que ces réalités-là ne soient pas oubliées dans le débat public surtout dans une période importante de choix électoraux, neuf organisations syndicales et associatives ont pris trois initiatives.

Un colloque ...

Tout d'abord, elles ont organisé à Paris un colloque qui a permis de dégager deux urgences :

- sur le niveau de vie des retraité.es, en demandant une indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen, afin qu'aucune retraite complète ne soit en-dessous du Smic et que le montant de la pension, lors de la liquidation, soit dans la continuité des salaires

- sur une protection sociale solidaire assurée et étendue en renforçant le rôle, les missions, les moyens, le financement de la Sécurité sociale

... et des actions

Ensuite elles lancent, durant tout ce mois de mars, une consultation nationale en direction des retraité.es, leur permettant, par le biais d'un questionnaire, de prendre la parole sur leur situation sociale, sur leur pouvoir d'achat, sur la question de la perte d'autonomie, sur la prise en compte ou non de leurs problèmes par les politiques publiques....

Toutes ces expressions individuelles donneront plus de poids, plus de force à nos exigences revendicatives. C'est dans cet esprit que nous proposerons ce questionnaire sur les marchés de Narbonne et de Carcassonne dans les semaines qui viennent...

Elles appellent les retraité.es à se mobiliser le 30 mars

pour se faire entendre, pour dire qu'elles et ils veulent voir leur place reconnue dans la société, avoir les moyens de vivre décemment, de pouvoir se soigner et de se loger correctement....

Jean Pierre Maisterra

**Avec «le groupe des neuf»
le 30 mars, journée nationale d'action,
à Narbonne à 11 h, devant les Halles
à Carcassonne à 15 h, portail des Jacobins**

